

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY
SÉANCE DU MERCREDI 26 OCTOBRE 2022 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DST/26-10-2022/Q13

Date de convocation : 20 Octobre 2022

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents (26) : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjointes au Maire ; Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, M. DECALION Ismaël, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, Mme DISDIER Mélanie, M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration (7) :

Mme BERANGER Agnès : procuration à Mme PRUVOT Brigitte
M. BONIFACE Didier : procuration à M. POULAIN Bernard
Mme THUILLEZ Martine : procuration à Mme TRIOUX-COURBET Sandrine
Mme PLUCHART Claudine : procuration à Mme MATON Audrey
M. BALEDENT Matthieu : procuration à M. BRICOUT Frédéric
Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à Mme RICHOMME Liliane
M. COLLIN Denis : procuration à Mme NAVEZ Patricia

Membre absent (0) :

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

OBJET : ATTRIBUTION DES PRIX AUX LAURÉATS DU CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES POUR L'ANNÉE 2022

Madame Sandrine TRIOUX, Adjointe au Maire, expose à l'Assemblée que, comme chaque année, la Ville de CAUDRY a organisé son concours des maisons fleuries.

Elle propose l'attribution des Prix suivants :

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

Publié le

S E D

ID : 059-215901398-20221026-DEL261022_Q13-DE

1^{ère} CATEGORIE : Maison avec jardin très visible de la rue

Place	Nom	Adresse	Niveau	Récompense
1er		26 rue Henri Bracq	4 fleurs	120,00 €
2eme		309 rue Aristide Briand	3 fleurs	100,00 €
3eme		18 rue des Pins	2 fleurs	80,00 €
4eme		63 rue de Ligny	2 fleurs	70,00 €
5eme		22 rue Henri Bracq	2 fleurs	60,00 €
5eme		209 rue de la République	2 fleurs	60,00 €
7eme		h 10 rue Molière	1 fleur	30,00 €
8eme		11 rue des Bouleaux	1 fleur	30,00 €

Total 1^{ère} catégorie : 550 €

2^{ème} CATEGORIE : Maison avec jardinet

Place	Nom	Adresse	Niveau	Récompense
1er		35 rue Molière	3 fleurs	110,00 €
2eme		19 rue de la République	2 fleurs	90,00 €
3eme		16 rue Molière	2 fleurs	80,00 €
4eme		53 rue Fénelon	1 fleur	60,00 €
5eme		173 rue de la République	1 fleur	50,00 €
6eme		26 rue Molière	/	30,00 €

Total 2^{ème} catégorie : 420 €

3^{ème} CATEGORIE : Fenêtres et Façades

Place	Nom	Adresse	Niveau	Récompense
1er		6 rue des frères Tofflin	2 fleurs	100,00 €
2eme		51 rue Auguste Marliot	2 fleurs	90,00 €
3eme		23 rue de Venise	1 fleur	70,00 €
4eme		29 rue Edison	1 fleur	60,00 €
5eme		123 rue de Bruxelles	/	40,00 €

Total 3^{ème} catégorie : 360 €

4^{ème} CATEGORIE : Balcons et terrasses

Place	nom	adresse	Niveau	Récompense
1er		3/1 résidence Dunant	/	60,00 €

Total 4^{ème} catégorie : 60€

5^{ème} CATEGORIE : Cours fleuries

Place	Nom	Adresse	Niveau	Récompense
1er		97 rue Delattre de Tassigny	2 fleurs	100,00 €
2eme		36 rue Camille Guérin	2 fleurs	90,00 €
3eme		38 rue Camille Guérin	1 fleur	70,00 €
4eme		23 rue Albert Camus	1 fleur	60,00 €
5eme		55 rue de Cambrai	/	40,00 €
6eme		21 rue Stéphenson	/	30,00 €
7eme		17 rue Fénelon	/	2 tickets de cinéma

Total 5^{ème} catégorie : 390 €

Mentions spéciales :

Pour l'année 2022, il est proposé de ne pas attribuer de prix spéciaux : coups de cœur et encouragements.

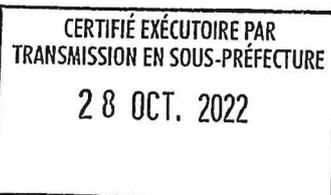
Les prix seront remis sous forme de plusieurs bons d'une valeur de 20 ou 30 euros à dépenser dans les commerces Caudrésiens.

La dépense totale, soit la somme de MILLE SEPT CENT QUATRE VINGTS EUROS (1 780 €), sera prélevée sur les crédits inscrits au chapitre 6714 – fonction 024 du budget de l'année 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.



Le Maire,

Frédéric BRICOUT